



HANDBALL CLUB SOULTZ KUTZENHAUSEN

le 5 JUIN 2020

Rue des écoles

67250 SOULTZ SOUS FORETS

PROTOCOLE SANITAIRE :

Le HBCSK s'engage à mettre en place, et de faire respecter, un protocole sanitaire reposant sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires ayant comme principes :

- **Le maintien de la distance physique :**
 - Ne pourrons évoluer dans la salle pas plus de 10 personnes, soit un entraîneur et 9 licenciés ou 2 entraîneurs et 8 licenciés
 - Les adhérents travailleront seuls, par atelier ou parcours d'évolution en respectant les distances de sécurité, 4m2 en statique et 5 à 10 mètres selon les activités (marche – course à pieds).
- **L'application des gestes barrières :**
 - Outre les gestes barrière connus, nous mettrons à disposition un contenant de gel hydro alcoolique pour nos licenciés.
- **Le nettoyage et la désinfection du matériel :**
 - Les pratiquants utiliseront le matériel mis à leur disposition par l'entraîneur. Ces derniers seront en charge de la désinfection après chaque entraînement.
 - Les balles seront utilisées sans transmission et sans gardien, qu'elles appartiennent au club ou qu'elles soient personnelles.
- **De plus :**
 - Un guide de reprise de l'activité handballistique, édité par la Fédération Française de Handball, sera transmis aux entraîneurs afin de faciliter l'approche de leur séance dans le respect des règles sanitaires.
 - Une liste, avec le nom et le numéro de téléphone de chaque participant, sera établie largement en amont de l'entraînement, vérifiée et complétée lors de la séance. Cette liste permettra la traçabilité en cas de propagation du virus COVID-19.
 - Les personnes seront avisées de l'impossibilité de prendre une douche et de se changer dans les vestiaires.
 - Les licenciés seront incités à décrire tous symptômes suspects pour permettre au coach de prendre une décision adéquate.
 - Ce document sera mis à disposition de chaque licencié et parents de licenciés.

Ce protocole est à respecter et il y sera mis fin lorsque les pouvoirs régaliens autoriseront la pratique de notre sport dans les conditions de pré-épidémie et il sera modifié chaque fois que nécessaire.

A SOULTZ SOUS FORETS, Le 5 juin 2020

MESSMER Benoit

Président du HBCSK